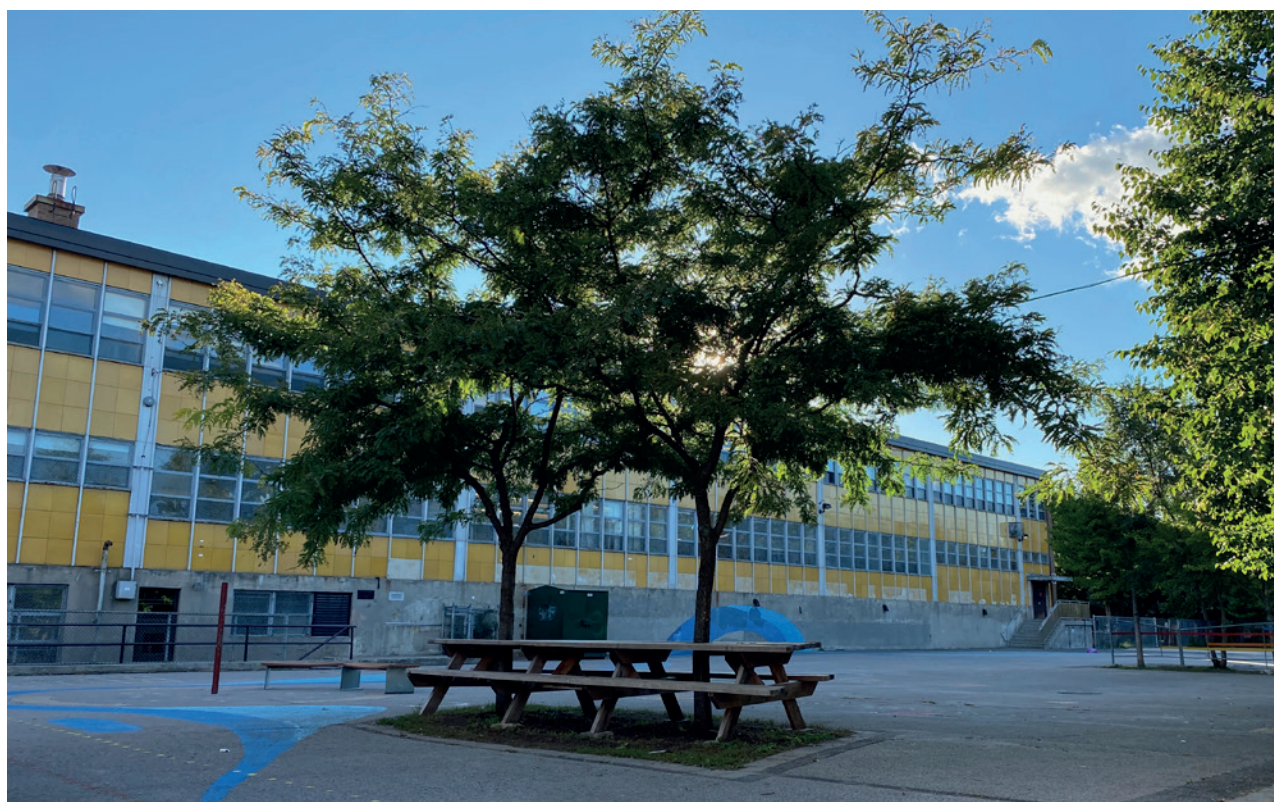


Projet Arc-en-ciel

Référentiel

Novembre 2020



« L'école n'instruit plus une fois pour toutes: elle ne peut plus limiter son rôle à la transmission de connaissances. Elle doit aussi apprendre à l'élève à apprendre tout au long de la vie. »

(Antoine Baby, 2013)

Ce référentiel regroupe un ensemble d'éléments qui constituent l'école Arc-en-ciel: son historique, le cadre théorique qui la soutient, son projet éducatif (système de valeurs, orientations, objectifs et éléments pédagogiques incontournables), les rôles et les responsabilités des acteurs de la communauté (enfants et adultes), les structures et le fonctionnement dans l'organisation du temps et des lieux.

Table des matières

Historique et mission des écoles alternatives au Québec	4
L'école Arc-en-ciel depuis plus de 40 ans...	4
Le cadre théorique	4
Les pédagogies de l'apprentissage	4
La pédagogie critique	4
Les approches pédagogiques privilégiées	4
La communauté Arc-en-ciel	5
L'élève	5
Le personnel enseignant	5
Le personnel du service d'animation	5
Le parent	5
Les autres intervenants	5
L'équipe de direction	5
Notre vision de la réussite	5
Nos valeurs et nos orientations	6
Les valeurs	6
Les orientations	6
Les éléments incontournables du projet Arc-en-ciel	7
L'organisation scolaire	7
Le code de vie	7
L'implication parentale	7
La démarche évaluative à l'école Arc-en-ciel	8
Les structures démocratiques	9
La vie scolaire: les activités statutaires	13
Conclusion	15

Historique et mission des écoles alternatives au Québec

Depuis 1974, année de la fondation de la première école publique alternative du Québec, les écoles du Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec (RÉPAQ) se rattachent à une mission commune:

« Dans un esprit d'ouverture à l'innovation et en s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école publique alternative a pour mission d'offrir au jeune un environnement adapté à ses besoins et à ses intérêts. Une équipe éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne, pour un développement global, dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage afin de lui permettre de réussir sa vie et de contribuer à la collectivité élargie » (Référentiel des écoles alternatives du Québec, 2008).

L'école Arc-en-ciel depuis plus de 40 ans...

L'école Arc-en-ciel est une école publique alternative de la Commission scolaire de Montréal. Elle est située au coeur du Plateau Mont-Royal. Depuis 40 ans, elle s'est transformée au gré des changements sociaux et des orientations en éducation au Québec. À ses débuts, elle comptait trois classes multi-niveaux. Aujourd'hui, elle accueille 150 élèves, de la maternelle à la sixième année.

Malgré les transformations, un point de convergence pédagogique demeure: par les structures qui lui permettent de s'engager pleinement comme apprenant et comme citoyen, l'enfant est au coeur du projet éducatif. Il est le premier et principal artisan de sa formation.

La communauté Arc-en-ciel est convaincue qu'une école humaniste, ouverte, innovante et qui adhère à la mission de l'école québécoise (instruire, socialiser et qualifier) est possible. À l'école Arc-en-ciel, le développement des compétences, tel que visé par le Programme de formation de l'école québécoise, va de pair avec le développement global et le bien-être de l'enfant. Ceci se réalise grâce au soutien de l'adulte à travers des pédagogies de l'apprentissage centrées sur l'apprenant et issues de la psychologie humaniste et du constructivisme.

L'école Arc-en-ciel n'accueille pas seulement l'élève, mais toute sa famille. Celle-ci s'engage à s'impliquer activement dans un contexte de coéducation en participant à des comités, à des activités en classe ou à l'extérieur de l'école. Cette collaboration et cet engagement constants des parents s'avèrent être un pilier de la réussite éducative ainsi que de la vitalité de l'école.

Au fil des ans, l'école Arc-en-ciel a su mettre à profit la contribution des personnes qui l'ont animée et aimée. C'est ce qui l'a façonnée et l'a dotée de ses si belles couleurs!

Le cadre théorique

L'école Arc-en-ciel adhère au courant pédagogique des écoles nouvelles. Elle soutient aussi le principe d'une participation active des individus à leur propre formation en mettant de l'avant les pédagogies de l'apprentissage et la pédagogie critique.

Les pédagogies de l'apprentissage

Comme mentionné par l'auteure Marguerite Altet, les pédagogies de l'apprentissage s'appuient sur des conceptions cognitivistes, constructivistes et/ou interactionnistes de l'apprentissage.

« Ce sont des pédagogies où l'apprenant construit son savoir et où l'adulte met en place des situations qui favorisent l'activité de l'apprenant, sa recherche, sa découverte, mais aussi sa réflexion sur les procédures et démarches qu'il utilise, sur les mécanismes cognitifs qu'il met en jeu. » (Atlet, 1997)

Philippe Meirieu, pédagogue français, soutient que:

Ces pédagogies de l'apprentissage cherchent à développer les stratégies cognitives et métacognitives de l'élève. Elles contribuent à développer la capacité d'apprendre et de réfléchir, ceci dans le but d'amener l'élève à utiliser les processus d'apprentissage et de réflexion et à construire son autonomie.

La pédagogie critique

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » (Freire, 1974).

La pédagogie critique est une approche d'enseignement qui incite les élèves à questionner, à remettre en question, à donner de l'importance au dialogue et à respecter ses choix et les choix des autres ainsi qu'à assumer les conséquences de ses choix.

Les approches pédagogiques privilégiées

À l'école Arc-en-ciel, les pratiques pédagogiques variées inspirées du socioconstructivisme sont centrées sur l'apprentissage et le développement des compétences. Par les projets personnels et collectifs, les situations d'apprentissages complexes et variées, le travail autonome et le tutorat, les enseignants accompagnent, guident et soutiennent l'élève dans la construction de ses connaissances, et ce, en le rendant actif, engagé et en l'amenant à prendre conscience de son processus d'apprentissage.

C'est dans un esprit de coopération que l'élève interagit avec les autres, fait des découvertes, des essais et des erreurs. Il apprend à se connaître, il construit tant ses connaissances que sa personnalité, il tire profit de ses propres forces ainsi que de celles des autres pour devenir un être accompli.

Enfin, l'école Arc-en-ciel a le souci de vivre ces pédagogies au quotidien, car l'apprentissage ne se traduit pas par une accumulation de connaissances, mais par un développement global de la personne. En partant des centres d'intérêts et en s'efforçant de susciter l'esprit d'exploration et de coopération, l'école Arc-en-ciel prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs: intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux.

L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel, c'est pourquoi une grande importance est accordée à la prise de parole de l'élève, à l'écoute des autres et à sa participation à l'organisation de la vie de l'école. L'éducation à l'environnement est aussi mise de l'avant dans le quotidien de l'école.

La communauté Arc-en-ciel

L'élève

L'élève est au centre de l'école. Il est partie prenante de ses apprentissages. Il s'investit à la vie de l'école notamment en prenant des décisions, en apprenant à les justifier et à les assumer, en participant au débat citoyen de sa classe (conseil de coopération) et de son école (assemblée générale), en s'impliquant dans divers comités. Il est ainsi encouragé à s'exprimer, à s'investir dans diverses activités et à s'autoévaluer.

Le personnel enseignant

Le personnel enseignant accompagne et soutient les élèves tout en intervenant auprès d'eux, dans le respect du Programme de formation de l'école québécoise, du projet éducatif et des valeurs de l'école Arc-en-ciel.

De plus, il travaille et collabore avec tous les membres de la communauté. Il participe activement à la vie de l'école, il est coresponsable de l'éducation des enfants. Il s'implique dans au moins un comité.

Le personnel du service d'animation

Le personnel du service d'animation accompagne et soutient les élèves tout en intervenant auprès d'eux lors des activités éducatives et récréatives, dans le respect des valeurs de l'école et de leur plate-forme éducative.

De plus, il travaille et collabore avec tous les membres de la communauté. Il participe activement à la vie de l'école, il est coresponsable de l'éducation des enfants.

Le parent

En plus de s'engager activement dans le soutien de son ou de ses enfants, le parent participe aux activités et aux comités. Il soutient les enfants et le personnel de l'école par une implication continue dans la vie de tous

les jours, tant sur les plans personnel et académique que dans la réalisation de projets spéciaux. L'adhésion des parents aux valeurs et au projet éducatif de l'école Arc-en-ciel est indispensable.

Les autres intervenants

Les autres intervenants sont des personnes ressources qui contribuent par leurs interventions à donner des outils supplémentaires aux enfants, aux enseignants et aux parents. Ce personnel inscrit ses interventions en s'adaptant au projet éducatif et aux valeurs communes de l'école.

L'équipe de direction

L'équipe de direction représente le Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM), donne l'information légale, est responsable de la gestion pédagogique, administrative et financière et gère les ressources humaines et matérielles de l'école. Elle travaille en concertation avec les divers partenaires de l'école et de la communauté.

Notre vision de la réussite

« On peut définir la réussite éducative comme une visée du développement total ou global des jeunes: soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral. Viser le bien-être, ou l'accomplissement de soi, le bonheur. » (Potvin, 2010)

Notre vision de la réussite ne se limite pas à la réussite scolaire. L'école est un des outils qui permet de réussir sa vie et non l'unique outil. Pour l'enfant, la vie familiale et les parents ont une influence fondamentale tant dans sa réussite personnelle, que dans sa réussite scolaire. C'est la raison pour laquelle les parents occupent une grande place à l'école alternative Arc-en-ciel.

Réussir l'école, c'est développer des compétences, des connaissances, des méthodes de travail. Réussir l'école, c'est permettre des réussites, c'est ouvrir des multiples chemins de possibilités, c'est permettre une qualification qui ressemble à l'apprenant. Réussir c'est savoir utiliser ses forces pour relever ses défis.

Tout au long de son parcours à l'école Arc-en-ciel, l'enfant est donc amené à faire des choix et à en être responsable. L'enfant est aussi amené à prendre conscience de sa démarche d'apprentissage en se fixant des objectifs et des défis tout en se donnant des moyens concrets pour les relever. Il donne son maximum, car il accorde de la valeur à ce qu'il entreprend. Il développe le goût de découvrir, d'apprendre et de s'engager encore et encore.

C'est sur cette vision de la réussite que reposent les orientations, les valeurs et les principes pédagogiques du projet Arc-en-ciel. Ils ont été déterminés par la communauté et sont vécus quotidiennement par tous les acteurs.

Nos valeurs et nos orientations

Ce sont les valeurs du projet Arc-en-ciel qui guident nos actions, notre discours et nos choix au quotidien. (Paquette)

Les orientations de l'école Arc-en-ciel s'appuient donc sur les 6 valeurs choisies par sa communauté. « Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. » (Art. 37, Loi de l'instruction publique)

Les valeurs

À l'école Arc-en-ciel, six valeurs se vivent, s'harmonisent et se complètent au quotidien par l'ensemble de la communauté. Priorisant la réussite éducative tant scolaire que personnelle, les valeurs sont vécues dans un climat de créativité et de bien-être. Ces valeurs se véhiculent et se vivent grâce à la communauté qui se veut un milieu d'apprentissage, d'appartenance et d'entraide. Le développement de nos valeurs est fondé sur un élan naturel qui a besoin d'être supporté et orienté. Ce développement nécessite de la persévérance, de la responsabilisation et de l'engagement. Ces valeurs sont donc vécues quotidiennement, au sein de la communauté, dans le respect, l'ouverture et l'acceptation des différences, à travers une communication positive, afin de vivre dans une communauté qui se veut juste et inclusive.

> L'autonomie

À l'école Arc-en-ciel, on reconnaît l'autonomie comme la capacité de se prendre en charge et de se mettre en action en utilisant son plein potentiel. L'autonomie s'actualise dans la capacité à faire ses choix et à en assumer la responsabilité. Tout au long de son parcours, l'élève est amené à poursuivre le développement de son autonomie à son rythme.

> La coopération

À l'école Arc-en-ciel, la coopération se vit et se véhicule dans la réalisation d'une action commune, d'un projet commun. La coopération contribue au bien-être de tous et de chacun, au plaisir de participer et au goût d'apprendre. Planifiée ou spontanée, cette collaboration est possible grâce aux liens de respect, d'écoute et de confiance qui se tissent entre les acteurs qui coopèrent.

> Le respect (de soi, de l'autre et de l'environnement)

À l'école Arc-en-ciel, le respect de soi, de l'autre et de l'environnement s'exerce et se travaille en tout temps. Le respect est ainsi véhiculé comme une valeur qui accroît la capacité de se reconnaître et de prendre en considération les autres, ainsi que son entourage. Pour apprendre à vivre le respect, l'enfant doit être guidé afin qu'il puisse développer progressivement la conscience de soi, de ses besoins, de ses émotions et de ses comportements. Le respect suppose la modulation de ses actes et de ses paroles en considérant l'influence de ceux-ci sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement.

> La liberté

À l'école Arc-en-ciel, la vie scolaire permet à l'enfant d'exercer sa liberté en ayant la possibilité de faire des choix variés, équilibrés et constructifs et, conséquemment, de les assumer. « Ces choix constituent des engagements que l'enfant doit apprendre à respecter malgré les difficultés qu'il peut rencontrer » (Paquette, 1992) La liberté ainsi vécue permet de développer la créativité, le sens de l'initiative, la capacité de s'exprimer à travers la parole, les gestes et les arts.

> L'engagement

À l'école Arc-en-ciel, l'engagement est la capacité de reconnaître son rôle et ses responsabilités en tant qu'apprenant et en tant que membre d'une communauté qui valorise la réussite scolaire et personnelle de chacun. Ainsi l'engagement est une valeur qui se construit dans l'action. L'engagement se manifeste par l'implication assidue, fluide et constante de chaque membre de la communauté. Ceux-ci s'engagent à soutenir le projet Arc-en-ciel au quotidien et à vivre ses valeurs.

> La démocratie participative

À l'école Arc-en-ciel, la démocratie participative se vit au quotidien. L'enfant est amené à participer à la prise de décision dans plusieurs aspects qui touchent la vie de sa classe et la vie de l'école. Ainsi, chaque élève occupe une place importante dans sa communauté. Tout au long de son parcours, il est encouragé à s'impliquer dans des discussions, des décisions et certains changements qui touchent la vie de l'école et qui rendent le projet de celle-ci vivant et stimulant.

Les orientations

Le projet Arc-en-ciel comporte trois grandes orientations. Elles sont au cœur de la vie scolaire quotidienne et guident nos actions pédagogiques.

Orientation 1: Nourrir le désir d'apprendre

- S'outiller pour développer son plein potentiel et devenir à son tour un outil de développement au service de sa communauté;
- Développer le goût de la communication et sa connaissance du monde et en reconnaître l'importance;
- Développer sa curiosité et prendre en charge ses apprentissages.

Orientation 2: Agir avec altruisme

- Développer sa connaissance de soi et l'estime de soi;
- Reconnaître l'unicité de chaque individu;
- Offrir à l'enfant un environnement qui lui permette de se mettre en valeur tout en reconnaissant les besoins de l'autre.

Orientation 3: Être un citoyen actif, critique et responsable

- Permettre à l'enfant de vivre sa citoyenneté en s'engageant dans sa communauté, le guider et l'accepter comme un être à part entière;
- Encourager l'exercice de la liberté dans un cadre de respect au quotidien;
- Favoriser l'engagement individuel et collectif dans la vie démocratique quotidienne.

Les éléments incontournables du projet Arc-en-ciel

Pour vivre le projet éducatif et pour soutenir le développement des valeurs, l'école Arc-en-ciel mise sur des éléments incontournables et des activités statutaires qui caractérisent l'école et qui visent la réussite personnelle et éducative.

L'organisation scolaire

> Les classes

L'organisation scolaire de l'école Arc-en-ciel se caractérise par le respect des cycles d'apprentissage: enseignement multiâge, enseignement en boucle (looping), décloisonnement entre les classes, etc.

> Les lieux de l'école

Indispensables au vécu des valeurs et du projet de l'école au quotidien, des locaux communs sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté. Plusieurs activités peuvent se vivre dans ces locaux telles que: la préparation et la présentation de projets, du travail autonome ou en équipe, des réunions de comités, l'assemblée générale, des activités de cuisine, etc.

L'école Arc-en-ciel cohabite également avec l'école Au Pied-de-la-Montagne (pavillon Saint-Jean-Baptiste) qui accueille des classes d'élèves en difficultés d'apprentissage, ainsi que des classes d'élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Le service d'animation dispose de plusieurs locaux et installations nécessaires à son bon fonctionnement. La cohabitation entre les classes peut être possible.

La cour de l'école comporte des aires de jeux, de repos et de lecture et elle est enjolivée par de nombreux arbres, plantes et jardins.

> L'organisation de l'horaire

L'horaire de l'école Arc-en-ciel est ajusté en fonction des différentes structures démocratiques de l'école et des activités statutaires qui rendent le projet éducatif vivant et le déploiement des valeurs communes. Ainsi, tout en respectant la grille-matières du programme de formation de l'école québécoise, l'horaire est adapté, entre autres, en fonction des moments en familles coopératives, en assemblée générale, en comités, en conseil de coopération, en tutorat, en travail autonome ou en projet d'apprentissage.

De plus, l'horaire est modifié le mercredi en après-midi afin de permettre à l'équipe enseignant de se concerter, de collaborer, de travailler en cycle et de rencontrer les parents du comité coéducation.

Le code de vie

En lien avec le projet éducatif et les valeurs de l'école Arc-en-ciel, le code de vie vise à responsabiliser les élèves en précisant leurs droits et leurs responsabilités. Dans une perspective d'apprentissage, les mesures disciplinaires ne sont pas définies à l'avance, mais elles sont appliquées selon les situations et le contexte.

Pour toute situation de violence et/ou d'intimidation, l'école Arc-en-ciel applique son plan pour combattre la violence et l'intimidation (Loi 56). Tous les adultes sont responsables de l'application du code de vie auprès de tous les élèves de l'école. Les interventions se traduisent dans une culture de collaboration, d'entraide et de respect.

L'implication parentale

Les parents de l'école Arc-en-ciel soutiennent leurs enfants dans le vécu des six valeurs, tant à l'école qu'à la maison. Leur implication et leur engagement sont garants de la réussite de leurs enfants, de la réussite de chaque élève de l'école et du succès et de la pérennité du projet éducatif.

> Rencontres groupe-classe

Les trois rencontres groupe-classe sont des rencontres obligatoires entre l'enseignant et tous les parents de chacune des classes. Elles permettent d'échanger sur la vie commune de la classe tant sur le quotidien que sur les activités éducatives particulières. La dernière rencontre de l'année tient lieu de bilan. Ces rencontres sont organisées et animées en collaboration avec les parents multicolores. Chaque rencontre groupe-classe est précédée d'une partie commune réservée à la communauté. Des rencontres individuelles peuvent être organisées entre les parents et l'enseignant pour des besoins particuliers dans le respect de la confidentialité.

> Participation en classe

Par la coéducation, les parents peuvent avoir des rôles variés dans la classe. Certains parents initient des projets, d'autres apportent un soutien aux élèves, animent des ateliers, soutiennent l'enseignant ou accompagnent les élèves lors des sorties. La présence des parents dans les classes permet de réaliser plusieurs projets et d'enrichir l'expérience de tous et de chacun.

> Assemblée générale des parents

Les assemblées générales ont lieu deux fois l'an, en septembre et en juin. La présence d'un parent par famille y est obligatoire. Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le conseil d'établissement entre les deux assemblées statutaires.

> Engagement dans les comités

Le projet Arc-en-ciel est soutenu par des comités qui ont différents mandats, lesquels relèvent du Conseil d'établissement de l'école. Ces comités soutiennent et enrichissent la vie de l'école. Les parents sont encouragés à faire partie d'un comité et à s'y engager le soir et/ou en journée selon leurs disponibilités.

La démarche évaluative à l'école Arc-en-ciel

À l'école Arc-en-ciel, l'évaluation a pour but de permettre à l'élève de prendre conscience de ses progrès, de ses acquis et de ses défis. L'évaluation doit permettre à l'élève de déterminer des moyens d'action qui lui permettront de surmonter les difficultés rencontrées. Il est donc essentiel que l'évaluation ne nuise pas à son engagement.

En effet, « des recherches sur le sujet ont souvent montré que certaines approches évaluatives pouvaient avoir des effets nocifs sur l'engagement des élèves, alors que d'autres peuvent agir positivement sur ce facteur essentiel de la réussite scolaire. » (Archambault, Chouinard, 2009).

Dans cette perspective, les outils d'évaluation et de suivi à l'école Arc-en-ciel s'inscrivent dans une démarche qui se veut positive pour l'élève, c'est la raison pour laquelle celui-ci est au cœur de ce processus. Il s'agit d'une orientation propre à la démarche évaluative vécue à l'école Arc-en-ciel.

Voici les outils d'évaluation et de suivi de l'école:

> Le dossier de vie

Le dossier de vie est un élément incontournable du projet. Il dresse un portrait de l'évolution de l'enfant dans le développement des valeurs préconisées par sa communauté. Trois fois par année, les élèves sont amenés à porter un regard sur leur comportement en lien avec deux valeurs ciblées. L'enseignant guide ses élèves dans leur autoévaluation et les parents coéducateurs sont invités à discuter avec leur enfant de ses forces et de ses défis. Dans une visée de coéducation, le dossier de vie favorise donc des échanges entre l'enfant, les parents, l'enseignant et l'éducateur.

> Le bulletin

Le bulletin de l'école Arc-en-ciel, dans la visée du Programme de formation de l'école québécoise, informe les élèves et les parents du développement des compétences disciplinaires. Ces informations sont transmises sous forme de commentaires plutôt que par des notes chiffrées.

Conformément à la Loi de l'Instruction publique, le bulletin est remis aux parents trois fois par année. Précisons que le dernier bulletin de chaque année est un bilan des compétences disciplinaires, lequel s'appuie sur le document ministériel Les échelles de niveaux des compétences au primaire.

Outils d'évaluation et de suivi: dossier de vie et bulletin

ÉLÈVE rôles et responsabilités	ÉQUIPE-ÉCOLE rôles et responsabilités	PARENT rôles et responsabilités
• S'autoévaluer par rapport aux valeurs de l'école; • Prendre conscience de ses forces et les actualiser; • Se fixer des défis réalistes et se donner des moyens pour les relever.	• Identifier les besoins des élèves et coordonner les ressources humaines et matérielles en conséquence; • Évaluer l'élève selon le programme de formation de l'école québécoise (bulletin); • Soutenir l'élève dans l'atteinte de ses objectifs et défis; • Offrir aux élèves différents contextes d'apprentissage dans le respect du rythme de chacun.	• S'autoévaluer par rapport aux valeurs de l'école; • Prendre conscience de ses forces et les actualiser; • Se fixer des défis réalistes et se donner des moyens pour les relever.

Les structures démocratiques

Depuis le tout début de l'école Arc-en-ciel, les structures démocratiques sont présentes et occupent une grande place dans le quotidien de toute la communauté. Dans la vie scolaire et dans une culture de collaboration, l'élève s'implique, participe et vit ces différents moments de démocratie.

> Le conseil de coopération

« Freinet disait: Ouvrez grandes les portes de la classe pour y laisser entrer la vie. En mettant en pratique la structure du conseil de coopération, les enfants vivent dans une mini société où ils font, entre autres, l'expérience des droits et de la démocratie dont ils intègrent les principes. » (Jasmin, 1996)

À l'école Arc-en-ciel, le conseil de coopération, constitué d'élèves et d'enseignants a lieu chaque semaine sous forme de réunion. Il permet l'échange de points de vue, la communication, les encouragements, la gestion de conflits, les propositions d'activités ou de projets et les décisions dans chaque classe. Tous les membres de la communauté peuvent amener des points au conseil de coopération de leur classe. Cette structure centrale de l'école est vécue au même moment dans toutes les classes.

Le conseil de coopération permet aussi aux représentants des comités ENFANTS de partager l'information pertinente à leurs camarades de classe et de consulter ces derniers au besoin.

Le conseil de coopération		
ÉLÈVE rôles et responsabilités	ENSEIGNANT ET ÉDUCATEUR rôles et responsabilités	PARENT rôles et responsabilités
• Coanimer les rencontres du conseil de coopération avec l'enseignant; • Pour l'élève représentant d'un comité, assurer la prise de notes, informer et apporter des points de discussions s'il y a lieu; • Proposer des idées à vivre en classe ou à soumettre à l'assemblée générale des élèves; • Souligner les bons coups et les efforts de ses camarades; • Participer à la prise de décisions, à la résolution de problèmes qui concernent la vie de la classe ou de l'école; • Utiliser son droit de vote s'il y a lieu.	• Encourager les élèves à utiliser le conseil de coopération; • Coanimer les rencontres du conseil de coopération avec les élèves; • Soutenir et intervenir auprès des élèves lors du conseil; • Apporter des points de discussions, s'il y a lieu ; • Assurer le lien entre le conseil de coopération et les comités ENFANTS.	• Encourager son enfant à utiliser le conseil de coopération; • S'informer des points à l'ordre du jour du conseil de coopération; • Apporter des points de discussions, s'il y a lieu.

> Les comités ENFANTS

À l'école Arc-en-ciel, 3 comités d'élèves soutiennent la vie scolaire: le comité des familles coopératives, le comité vie et le comité du journal Arc-en-press des enfants. Des représentants de chaque comité sont élus dans chaque classe et les comités sont chapeautés par des enseignants et des parents.

Pendant les rencontres en comités, des parents sont sollicités pour venir remplacer les enseignants qui chapeautent ces comités. Les parents sont invités à animer une activité en classe.

• Le comité des familles coopératives

Le comité des familles coopératives est formé d'élèves élus, d'enseignants et de parents. Il a comme mandat d'organiser les activités des familles coopératives, et ce, en fonction des thèmes, des propositions émises lors des conseils de coopération de chacune des classes. Le fonctionnement et les modalités de ce comité sont décidés au début de l'année par les enseignants.

Le comité des familles coopératives		
ÉLÈVE ÉLU rôles et responsabilités	ENSEIGNANT rôles et responsabilités	PARENT MEMBRE DU COMITÉ rôles et responsabilités
• Pour tous les élèves membres du comité: coorganiser les activités; • Les élèves du 3^e cycle assurent le lien entre le comité, les classes du préscolaire et du premier cycle; • Les élèves du 3^e cycle coaniment les rencontres avec les adultes du comité.	• Coorganiser les activités; • Soutenir les élèves dans l'organisation des activités; • Préparer le « avant » et l'« après » des activités en familles coopératives; • Coanimer les rencontres du comité; • Informer l'équipe-école du déroulement des activités.	• Coanimer les rencontres du comité; • Coorganiser les activités; • Soutenir les élèves dans l'organisation des activités; • Informer l'équipe-école du déroulement des activités; • Trouver des parents bénévoles pour les activités des familles coopératives.



• Le comité vie

Le comité vie est formé d'élèves représentants de chacun des groupes de l'école Arc-en-ciel. À la suite du conseil de coopération, les membres du comité vie ont le mandat de noter les problématiques, les interrogations et les propositions des élèves de leur classe qui concernent la vie quotidienne de toute l'école. Ils organisent aussi des activités qui contribuent à la vie de l'école.

Les élèves membres du comité vie animent l'assemblée générale avec le soutien des adultes. Certaines rencontres du comité vie se font en collaboration avec les élèves représentants de l'école Au Pied-de-la-Montagne (pavillon Saint-Jean-Baptiste), afin d'échanger sur la vie quotidienne et d'organiser des activités communes.

Le comité vie		
ÉLÈVE ÉLU rôles et responsabilités	ENSEIGNANT rôles et responsabilités	PARENT MEMBRE DU COMITÉ rôles et responsabilités
• Noter les problématiques, les interrogations et les propositions des élèves de sa classe pendant le conseil de coopération et les soumettre en comité vie; • Noter les bons coups de sa classe ou de l'école et les soumettre en comité vie; • Préparer l'ordre du jour de l'assemblée générale en fonction des points amenés en conseil de coopération et l'afficher selon les modalités prévues ; • Coanimer les rencontres du comité vie et l'assemblée générale.	• Coanimer les rencontres du comité vie • Soutenir les élèves dans la préparation de l'ordre du jour et dans l'animation; • Informer l'équipe-école (AEC et APDLM); • Soutenir les élèves dans l'animation de l'assemblée générale; • Coorganiser l'assemblée générale avec les élèves.	• Coanimer les rencontres du comité vie; • Soutenir les élèves dans la préparation de l'ordre du jour et dans l'animation; • Soutenir les élèves dans l'animation de l'assemblée générale; • Coorganiser l'assemblée générale avec les élèves.



• Le comité du journal Arc-en-presse des enfants

Le comité du journal Arc-en-presse des enfants est formé d'élèves élus, d'enseignants et de parents. Il a comme mandat d'organiser la publication des éditions du journal à partir de textes et de productions des élèves. Les élèves élus peuvent agir à titre de journalistes mais aussi de motivateurs pour susciter la participation de tous à ce journal.

Le comité du journal de l'Arc-en-presse des enfants		
ÉLÈVE ÉLU rôles et responsabilités	ENSEIGNANT rôles et responsabilités	PARENT MEMBRE DU COMITÉ rôles et responsabilités
• Rappeler aux élèves de leur classe les dates de tombée du journal; • Motiver les élèves à écrire ou à partager leurs productions dans le journal; • Devenir eux-mêmes des journalistes; • Assurer le lien avec les adultes responsables de la mise en page et de l'impression en leur fournissant les articles et productions de leur classe.	• Coanimer les rencontres du comité; • Soutenir les élèves dans leur rôle de motivateur et de journaliste; • Récolter les articles et productions; • Contribuer au montage et à l'impression des éditions du journal.	• Coanimer les rencontres du comité; • Soutenir les élèves dans leur rôle de motivateur et de journaliste; • Récolter les articles et productions; • Contribuer au montage et à l'impression des éditions du journal.

> L'assemblée générale

L'assemblée générale, structure décisionnelle de l'école, consiste à rassembler les élèves, les enseignants ainsi que les éducateurs et les parents qui le désirent afin d'apporter des éléments d'information et de prendre des décisions sur la vie de l'école. L'assemblée générale est animée par des élèves du comité vie. Elle est un moment clé pour l'apprentissage de la démocratie.

En effet, l'élève apprend à prendre la parole en grand groupe, à proposer et expliquer ses idées. Il apprend à questionner, à négocier, à amender les propositions et à voter. Suite aux assemblées générales, les membres de la communauté sont amenés à assumer les choix et les décisions. Tous les membres de la communauté doivent respecter les structures démocratiques pour la proposition d'idées et la prise de décisions.

L'assemblée générale		
ÉLÈVE rôles et responsabilités	ÉQUIPE-ÉCOLE rôles et responsabilités	PARENT rôles et responsabilités
• Être prêt et informé de l'ordre du jour de l'assemblée générale; • Participer activement aux discussions; • Faire preuve d'écoute, de respect de soi, des autres et des règles de l'assemblée décidées ensemble.	• Mettre en place la structure de fonctionnement de l'assemblée générale dès le début de l'année scolaire; • Préparer les élèves en fonction de l'ordre du jour établi; • Assurer l'encadrement des élèves pendant les assemblées générales.	• Agir à titre d'observateur pour faire un suivi; • Faire un suivi à la maison après les assemblées; générales et s'informer des points à venir.

La vie scolaire: les activités statutaires

> Les activités des familles coopératives

Les familles coopératives, structure essentielle de l'école, consistent à regrouper des élèves de tous les cycles pour resserrer les liens entre eux, à créer un climat d'entraide et de plaisir. Elles contribuent à développer le leadership et à mobiliser tous les élèves de leur famille. Selon le calendrier établi par les enseignants, les familles coopératives se rencontrent et vivent diverses activités choisies par les élèves. Lorsqu'elles sont vécues, les activités des familles coopératives deviennent un moment fort de la semaine. La participation et l'engagement de tous sont essentiels.

Les activités des familles coopératives		
ÉLÈVE rôles et responsabilités	ENSEIGNANT rôles et responsabilités	PARENT rôles et responsabilités
• Participer activement aux activités; • Suivre les consignes ; • S'assurer d'avoir tout son matériel ; • Les élèves du 3^e cycle de la famille coaniment l'activité choisie.	• Soutenir la famille dont il est responsable; • Assurer le bon fonctionnement des activités; • Coanimer les activités; • Préparer les élèves au « avant » et « après » les activités.	• Soutenir la famille dont il est responsable; • Assurer le bon fonctionnement des activités; • Coanimer les activités; • Préparer les élèves au « avant » et « après » les activités.

> Tutorat en lecture

Le tutorat en lecture est une relation d'apprentissage entre un élève du deuxième ou du troisième cycle et un élève du préscolaire ou du premier cycle. Par le biais de la formation par les pairs, le tutorat permet de développer le plaisir de lire et le lien à l'autre dans un esprit de coopération. L'élève plus âgé met ses connaissances en lecture au service du plus jeune. Deux moments sont aménagés dans l'horaire de chaque classe pour permettre de vivre le tutorat en lecture. Les autres modalités du tutorat sont décidées à chaque début d'année par l'équipe-école.

Le tutorat en lecture		
ÉLÈVE rôles et responsabilités	ENSEIGNANT rôles et responsabilités	PARENT rôles et responsabilités
• Préparer sa lecture (tuteur); • S'engager positivement dans son rôle de tuteur ou d'apprenti lecteur.	• Former les tuteurs; • Préparer les apprentis lecteurs; • Soutenir les élèves avant, pendant et après l'activité; • Accompagner les élèves avant, pendant et après l'activité; • Intervenir auprès des élèves avant, pendant et après l'activité.	• S'informer de l'activité; • Responsabiliser son enfant par rapport à son rôle de tuteur ou apprenti lecteur; • Lire avec son enfant.

> Les activités plein air

Chaque année, les élèves de l'école vivent quatre journées de plein air organisées et coordonnées par le comité plein air chapeauté par des parents. Les élèves sont consultés quant à la nature de ces journées. Ces journées font partie du projet de l'école, la participation des élèves est donc obligatoire. Lors de ces sorties, la communauté Arc-en-ciel crée des liens et s'entraide. En plus de découvrir les joies du plein air, l'élève développe les valeurs de l'école, sa persévérance ainsi que sa confiance en lui.

Les activités de plein air		
ÉLÈVE rôles et responsabilités	ÉQUIPE-ÉCOLE rôles et responsabilités	PARENT rôles et responsabilités
• Participer activement à l'activité; • S'impliquer dans la démarche démocratique reliée au choix des activités de plein air.	• Accompagner les élèves avant, pendant et après l'activité; • Soutenir les élèves avant, pendant et après l'activité; • Intervenir auprès des élèves avant, pendant et après l'activité.	• Accompagner les élèves avant, pendant et après l'activité; • Soutenir les élèves avant, pendant et après l'activité; • Intervenir auprès des élèves avant, pendant et après l'activité; • Pour les parents membres du comité plein air, organiser les activités de plein air en tenant compte des propositions d'activités retenues lors de la consultation.



Conclusion

En conclusion, à travers les diverses parties du projet, nous avons voulu faire le portrait de l'école Arc-en-ciel d'aujourd'hui: ses valeurs, ses orientations, ses structures démocratiques et les rôles et les responsabilités des acteurs de sa communauté.

Un aspect important ressort: l'école Arc-en-ciel est une école en mouvement et en constante évolution. Elle convie également tous les membres de sa communauté à se questionner, à se réguler et à vouloir s'améliorer.

« L'éducation est la source première du développement d'une collectivité. Elle engage le présent et l'avenir. Elle ne peut pas être dynamique sans la contribution de ceux et celles qui la vivent dans le quotidien. Elle ne peut pas être dynamique sans inspiration. » (Paquette, 1991)



Bibliographie

- ALTET, M. (1997)
Les pédagogies de l'apprentissage.
Paris, Presse Universitaire de France
- ARCHAMBAULT J., CHOUINARD R., (2009)
Vers une gestion éducative de la classe.
Gaëtan Morin Éditeur, Chenelière Éducation, p.217
- ARCHAMBAULT, J. et RICHER C. (2007)
Une école pour apprendre.
Montréal, Chenelière Éducation
- BABY, A. (2013)
Qui a eu cette idée folle?
Montréal, Presse de l'Université du Québec
- FREIRE, P. (1974)
La pédagogie des opprimés.
Paris, Maspero
- FULLAN, M. (2003)
Les leaders du changement.
Vie pédagogique 128, septembre-octobre pages 5 à 8
- JASMIN, D. (1994)
Le conseil de coopération.
Montréal, Chenelière McGraw- Hill
- MEIRIEU, Ph. (1988)
L'école, mode d'emploi.
Des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée.
Paris, Ed. ESF, 3^e éd.
- MEIRIEU, Ph. (1989)
Apprendre... oui, mais comment?
Paris, Ed. ESF, 4^e éd.
- PAQUETTE, C. (1991)
Éducation aux valeurs et projet éducatif, tome 1.
Montréal, Québec/Amérique
- PAQUETTE, C. (1992)
Une pédagogie ouverte et interactive, tome 2.
Montréal, Québec/Amérique
- POTVIN, P. (2010)
La réussite éducative pour le cadre de référence de CTREQ.



